



Mairie des 6^e/8^e Arrdts
125 Rue du Commandant Rolland
13008 Marseille

VILLE DE MARSEILLE

MAIRIE DES 6^eme & 8^eme ARRONDISSEMENTS

Consultation 2019_17402_0079

Décoration du parc Bagatelle pour les festivités de Noël 2019

Cahier des Clauses Techniques Particulières

1- Description des prestations :

La présente consultation a pour objet la décoration du parc de Bagatelle, à l'occasion des Festivités de Noël qui se dérouleront du vendredi 13 décembre 2019 au jeudi 26 décembre 2019 inclus.

Le décor s'articulera sur «**Les gourmandises du Père Noël**», thème pour les festivités de Noël.

La décoration est un élément important pour la réussite de ces festivités très appréciée par les habitants du secteur.

Le projet proposé devra conjuguer l'originalité, la créativité et l'élégance.

2- Contraintes techniques et choix de matériel :

Il sera demandé au prestataire la réalisation d'une décoration complète de la pelouse du parc avec les éléments suivants :

- **Un chalet en bois** d'une superficie de 6 à 8 m² dans lequel le public pénétrera pour rencontrer le Père Noël (prise de photos). Ce chalet devra avoir les caractéristiques suivantes :

* porte et fenêtres

* un éclairage intérieur et extérieur

Il sera aménagé avec les éléments suivants:

* un sapin décoré

* un tapis

* une cheminée

* des cadeaux

* un grand fauteuil confortable pour asseoir un Père Noël (un agent de la Mairie des 6ème et 8ème arrondissements assurera ce rôle).

* des décorations qui rappellent le thème

La façade du chalet doit être illuminée et décorée. Il doit être entouré de sapins recouverts de neige de manière à former un bouquet d'arbres.

L'accès du chalet devra être délimité par une allée de potelets en forme de sucres d'orge.

Le chalet sera à installer sur la pelouse du parc (Cf plan joint).

- **Un chalet en bois** de 16m² (ou 2 chalets de 8m²) ouvert(s) en façade, avec prises électriques, décoré et illuminé qui servira (ont) à accueillir des animations pour les enfants

- **Des éléments de décoration** (listés ci après) d'une hauteur minimale de 1,20m à déposer sur la pelouse :

- sucres d'orges

- sapins décorés et enneigés de différentes tailles

- bonhommes en pain d'épices

- cadeaux géants

- lutins

Le nombre minimum d'éléments de décoration est de 12.

Le candidat a la possibilité de présenter son projet à l'aide de tout autre matériel de décoration susceptible de renforcer le thème et d'apporter une touche supplémentaire.

Mémoire technique :

Le prestataire devra fournir un mémoire technique dans lequel il développera :

- Un plan de décoration détaillée du parc de Bagatelle avec description des éléments de décor (dessin, photo ou autre support)
Le candidat devra préciser le nombre de chaque élément de décor prévu.
- une liste du matériel d'éclairage utilisé (guirlandes lumineuses et ampoules) ; il est rappelé au candidat que l'utilisation de matériel électrique basse consommation sera à privilégier et sera utilisé pour le critère de notation développement durable.

Spécificités techniques :

La prestation d'aménagement des lieux par le titulaire comprend le transport, le montage et le démontage ainsi que l'entretien du décor. La pelouse du parc est en pente aussi le candidat devra prévoir le calage du chalet du Père Noël.

Le titulaire aura 24h à compter de la réception de la demande du pouvoir adjudicateur pour intervenir sur le décor.

Les festivités de Noël se déroulent en extérieur. De ce fait, la résistance au vent et à la pluie devra être prise en compte par le candidat pour les choix de matériel.

Le titulaire **précisera dans son offre la puissance électrique** dont il a besoin. Le Pouvoir Adjudicateur prendra en charge la consommation électrique.

La Mairie des 6^{ème} et 8^{ème} arrondissements veillera à accomplir l'ensemble des formalités administratives nécessaires à la mise à disposition de l'espace et à l'alimentation du site en électricité.

Un état des lieux contradictoires sera fait avant l'installation et après le retrait du matériel. Les dégradations éventuellement constatées seront à la charge du titulaire du marché.

Les prestations proposées devront être de bonne qualité et conformes aux stipulations du marché, aux prescriptions des normes françaises homologuées et aux spécifications techniques. Le titulaire s'engage à assurer la sécurité des usagers en se conformant aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur. Le prestataire devra prendre toutes les mesures de sécurité nécessaires pour le bon déroulement de la manifestation.

L'attention des candidats est attirée sur la largeur du portail d'entrée du parc de Bagatelle pour l'accès des véhicules (dimensions : l 3,25m et h 3,50m).

Il est strictement interdit de planter tout matériel dans la pelouse. Seul le lestage est autorisé.

Montage et démontage :

Le montage devra impérativement être terminé jeudi 12 décembre 2019 avant 17h00.
Le démontage aura lieu le vendredi 27 décembre 2019.

Le parc de Bagatelle est ouvert de 08h00 à 18h30 ; il est fermé la nuit sans gardiennage.
Si un gardiennage de nuit est nécessaire, il sera à la charge du candidat.